



Problème franfinance (dilemme de responsabilité)

Par **Stark**, le **05/02/2008** à **18:20**

Bonsoir, par maladresse de ma part, la société Franfinance m'a contacté il y a deux mois pour me signaler deux mensualités impayées dues à un changement de coordonnées bancaire non effectué. Ayant réglé la somme le plus rapidement possible, la société m'a fait parvenir un courrier avec une autorisation de prélèvement à transmettre à ma banque. Ceci fait, j'ai tenté de joindre franfinance pour savoir ce qu'il me restait à faire pour que le prélèvement soit opérationnel, seulement personne ne décrochait, j'ai donc laissé mes coordonnées sur leur répondeur en leur demandant de me rappeler, que je me souciais de savoir s'il me restait quelque chose à faire...

Seulement pas de réponse et ce matin surprise, une employée m'appelle et me dit qu'il y a encore un impayé, et encore 2 mois avec agio... Cette femme a osé me mettre en tort et a eu le culot de me dire que tout était de ma faute et que la raison pour laquelle la société ne m'avait pas répondu était que je n'avais pas posé la bonne question... Quelqu'un aurait-il une solution pour moi? Merci à toute personne qui voudra bien me conseiller

Par **titi**, le **24/03/2011** à **16:19**

franfinance sont de véritable CHARLATANT

il me téléphone en me demandant de payer des factures alors que d'un prêt que j'aurais fait chez eux alors que lorsque c'est moi qui les appelle il me dit que je n'ai aucun dossier chez eux je pense qu'il y a quand même un gros souci ??

Par **EXCALIBURE**, le **08/11/2012** à **11:46**

Attention, il y a peut-être une arnaque. Pour ma part une dame de soit-disant franfinance m'a appelé 2 fois, j'ai rapellé personne ne répond. J'ai réussi à avoir cette dame qui se dit de franfinance. Elle me dit que je dois 747€ datant de 1997, on est en 2012. Je sais que j'ai eu des soucis à l'époque mais la banque a fait le nécessaire à l'époque pour que je rembourse en plusieurs échéances. Donc j'ai eu cette dame qui ne m'a pas laissé parler, et m'a dit simplement je perds pas de temps avec vous. En général franfinance ne se réveille pas 15 ans après. C'est des vieux dossiers que des société (arnaque) utilise pour profiter des faiblesses de certaines personnes. Je vous conseille d'attendre et de ne rien payer tant que vous avez pas reçu un courrier légal, et de vous rapprochez de votre banque pour vraiment connaître la réalité, votre conseiller à tout votre historique depuis votre arrivé dans la banque.